

NADINE OUATTARA

SICTOM Pezenas-Agde

Document généré le jeudi 26 octobre 2017 à 17:06

## Avis de publicité

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale				

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				
JOUE	Intégrale		2/3		

Service : CP

## Classification CPV :

Principale : **03414000** - Bois brutComplémentaires : **90500000** - Services liés aux déchets et aux ordures

## AVIS DE PUBLICITE

**SICTOM PEZENAS-AGDE**

M. Alain VOGEL-SINGER - Président du SICTOM Pézenas-Agde

Siège administratif

27 Avenue de Pézenas

34120 Nézignan l'évêque

Tél : 04 67 98 58 05

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Environnement ;

<b>Objet</b>	<b>TRANSPORT BROYAGE ET TRAITEMENT DE BOIS CLASSE B DES DECHETERIES DU SICTOM DE LA REGION PEZENAS-AGDE</b>
Référence	2017-SER-17
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRJ13
<b>Durée</b>	12 mois
<b>DESCRIPTION</b>	Forme de marché : à bons de commande avec minimum et maximum. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an. Quantité totale des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre : Période n°1 : Minimum 3 000,00 Maximum 8 000,00 Période n°2 : Minimum 3 000,00 Maximum 8 000,00 Période n°3 : Minimum 3 000,00 Maximum 8 000,00 Total : Minimum 9000.0 Maximum 24000.0
<b>Code CPV principal</b>	<b>03414000</b> - Bois brut
Code CPV complémentaire	<b>90500000</b> - Services liés aux déchets et aux ordures

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

<b>Forme</b>	Division en lots : Non Les variantes sont acceptées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 1 350 000,00 €
Options	Non
Reconductions	Oui Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.
Conditions relatives au contrat	
<b>Autres conditions</b>	Conditions particulières d'exécution : Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Avance de 5.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.
<b>Conditions de participation</b>	
<b>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</b>	
<b>Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession</b>	
Liste et description succincte des conditions : Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée du candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucune des interdictions de soumissionner aux marchés publics visés à l'article 51 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics; Les documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur dans les conditions fixées aux articles 44 et 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, Une lettre de candidature avec les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, y compris en cas de groupement, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cocontractants,	
<b>Capacité économique et financière :</b>	
Références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;	
<b>Référence professionnelle et capacité technique :</b>	
Références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte.;	
Marché réservé : Non	
<b>Critères d'attribution</b>	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
<b>Renseignements</b>	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>

**Documents**

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

**Offres**

Remise des offres le **04/12/17 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 06/12/17

**Dépôt**

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Dépôt sous pli à l'adresse suivante :

SICTOM PEZENAS-AGDE

27 avenue de Pézenas

34120 NEZIGNAN L EVEQUE

**Renseignements complémentaires**

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie papier est autorisée : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (\*\*), du RGS. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Marché périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

6, rue Pitot

34063 Montpellier Cedex

Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10

[greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr)

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Montpellier

6, rue Pitot

34063 Montpellier Cedex

Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10

[greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr)

Envoi le 26/10/17 à la publication

Marches-Publics.info V9.7